

Stop au virus SDP !

Sous « le bruit blanc de l'été » et des trompettes médiatiques, l'air du temps empoisonne le corps social livré tout entier aux ravages de l'épidémie de la crise du néo-libéralisme.

Propagé par le MEDEF et transmis par le gouvernement de N. Sarkozy, le **virus SDP** (suppression de poste) se répand très vite et « si tous n'en meurent pas, tous sont frappés » dans le public et dans le privé.

Dans les Services Publics, **l'hémorragie continue**, 30 000 cette année, 34 000 l'an prochain ! Sous couvert de RGPP, le gouvernement démantèle et précarise les bases de la cohésion sociale installées de haute lutte par l'action syndicale depuis 1945. Dans la Fonction Publique Territoriale, une proposition de loi déposée par l'UMP veut en finir avec les statuts des personnels et promeut le recrutement sur une base contractuelle ! L'hôpital est asphyxié par la logique de privatisation et la rentabilité financière ! Rien ne retient pour l'heure ce gouvernement, aveugle devant les dégâts qu'il provoque et sourd à l'expression durable, profonde et créatrice du monde du travail, de l'éducation, de la culture et de la recherche.

De la maternelle à l'université, **la FSU a été toute l'année durant le cœur des mobilisations** unitaires, en portant les refus et les propositions des personnels et en ouvrant des brèches dans le dispositif gouvernemental tant sur « la réforme du lycée » que sur la formation des futurs enseignants, sans obtenir cependant ce qu'elle voulait, tant il est vrai que la praxis gouvernementale reste pilotée par la destruction de l'emploi public en général et la casse de l'investissement éducatif en particulier.

De la « LRU », à « Pôle Emploi », c'est la même logique qui assomme les salariés, précarise les salariés, étrangle l'école et l'université (**17 000 ou 18 000 suppressions d'emplois en 2010 !**), atomise la recherche publique, aggrave les inégalités sociales et fabrique des chômeurs. Ce virus SDP est l'arme fatale qui permet à M. Darcos de jouer notre avenir et la vie de nos élèves « à la roulette russe ». Rien n'est plus urgent que la mise en commun des efforts de tous dans l'action pour éradiquer la pandémie mortifère et trouver, dans les luttes du public et du privé, le « vaccin » ad hoc.

C'est l'engagement de la FSU, ici, maintenant et à la rentrée. Il nous **faut rassembler encore et encore, agir dans l'unité la plus large**. A l'heure où la crise de la démocratie enfante la venue d'un « roi à Versailles », faisons entendre la polyphonie pérenne de nos revendications légitimes, pour que sur le bruit blanc de l'été dansent les couleurs de l'avenir.

Bonnes vacances et à bientôt !

Joseph SIMEONI

1^{er} Mai 2009
mobilisation
imposante

Dispensé de timbrage Strasbourg CTC

P

PRESSE

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE

N°51 Juin 2009
Trimestriel

Le numéro : 0,5 €

Directeur de la publication :
Jean-Michel VAILLANT
Imprimé par nos soins
N° de CPPAP : 0709 S 06943
ISSN : 1774-0096

SOMMAIRE

- Editorial : p. 1
- Surenchère à la veille des élections. La MGEN lance-t-elle la guerre de l'âge? : p. 2
- Service social en faveur des personnels : p. 3
- L'EPEP : clé de voûte du démantèlement de l'École Publique : p. 4
- L'Appel des Appels. Travailler le dimanche : p. 5
- Seule l'action collective compte. Oh, la belle vitrine ! : p. 6
- La FSU à la "une" de l'Alsace : p. 7



"Surenchère à la veille des élections"

Joseph SIMÉONI, secrétaire départemental de la FSU (Fédération Syndicale Unitaire) du Haut-Rhin, interviewé par Luc Marck, de l'Alsace, le 29 mai 2009, à la suite des annonces gouvernementales sur les mesures contre la violence dans les établissements.

« Nous sommes évidemment contre toutes les formes de violence qui perturbent la vie des établissements.

Mais ces mesures ne sont pas de nature à créer la sérénité dans les collèges et les lycées, qui sont avant tout des lieux d'études. La vidéosurveillance, des forces mobiles au service des recteurs, jusqu'à l'installation de portiques de sécurité dans les établissements sensibles risquent de transformer ces derniers en zones d'exception, en ghettos. Nous appelons à des décisions tout à fait différentes.

La sécurité passe d'abord par davantage de personnel. Or, cette année, on nous supprimé 13 500 postes et, l'année prochaine, d'après le ministre du Budget, de 17 000 à 18 000. Donc, d'abord, un mora-

toire sur cette hémorragie qui contribue à fragiliser la sécurité.

Il ne faudrait pas prendre appui sur des manifestations récentes de violence pour dire, "voilà, on va faire quelque chose", à l'instar du pompier pyromane.

De la même manière, l'assouplissement de la carte scolaire ne peut qu'accroître la bipolarisation avec, d'un côté, des établissements difficiles, où on accélère la frustration des élèves de quartiers où ils subissent déjà eux-mêmes le chômage, la violence...

La violence est un problème trop sérieux pour qu'on en fasse un motif de surenchère à la veille des élections. Il faut, au contraire, prendre des mesures avec plus de personnel éducatif, être certes intransigeant sur les règles de la vie en commun - et ça se passe quand même bien dans la plupart des établissements où les incidents graves sont rarissimes. Ce qu'on souhaite, c'est plutôt qu'une politique de répression, une relance de l'éducation prioritaire. »

La MGEN lance-t-elle la guerre des âges ?

Lors des assemblées départementales, le thème : « OFFRES/COTISATIONS » a été présenté et un peu débattu afin d'approuver les propositions de l'équipe nationale pour leur adoption à Biarritz.

Il a été constaté, pour l'année 2008, un déficit de 44,8 millions malgré la redistribution de 98% des cotisations mutualistes. Ce déficit s'explique en partie par une baisse des produits financiers (source de revenu évidemment aléatoire en temps de crise !)

Pour assurer la couverture globale des prestations et l'amélioration des offres de service, une adaptation du système contributif est inéluctable d'après les responsables MGEN.

Par conséquent trois taux de cotisations sont envisagés : 2,8% (+12%) pour les actifs, 3,35% (+15,5%) pour les retraités, 2,32% (-7,2%) pour les jeunes de moins de 30 ans (actuellement 2,5, 2,9, 2,5) pour les mêmes prestations.

Voici l'explication donnée pour la différence entre ces taux :

- la diminution du taux pour les jeunes s'expliquerait pour mieux lutter contre la concurrence : toutes les assurances et toutes les autres mutuelles pratiquent

un taux préférentiel, donc en bonne logique (laquelle ?) la MGEN emboîte le pas pour ne pas perdre les jeunes générations,

- la différenciation du taux entre actifs et retraités s'expliquerait par la différence d'assiette entre salaire et pension et par la différence du taux de CSG mais aussi par une harmonisation des risques (taux cotisation/prestation).

Adieu le principe : « je cotise selon mes revenus, je reçois selon mes besoins »

S'il fallait augmenter les cotisations l'augmentation aurait du être la même pour tous conformément aux règles historiques et solidaires de notre mutuelle.

Mais cette augmentation était-elle inéluctable ?

Dans la presse locale, Monsieur LORTHIOIS, président du régime local d'Alsace Moselle déclare : « **L'augmentation des cotisations n'est ni souhaitable ni nécessaire** » malgré la stagnation de la masse salariale due à la crise économique.

La MGEN ne serait-elle pas capable de surmonter cette crise par d'autres moyens qu'une augmentation de cotisations ?

Françoise GROSMANN

Service social en faveur des personnels : un révélateur

Lors du CTPA (Comité technique paritaire mixte) du 2 juin 2009, un certain nombre de documents concernant les dispositifs rectoraux d'accompagnement des personnels nous ont été présentés. Parmi ceux-ci figurait notamment l'activité du Service Social en faveur des personnels. Les chiffres du tableau ci-dessous sont un véritable révélateur de la dégradation de la situation économique et sociale. Les personnels de l'Éducation Nationale n'y échappent pas.

Si l'on soustrait les personnels ouvrier et de service du total, on peut constater que près de 5 % des personnels de l'EN doit solliciter une aide. Celle-ci recouvre cinq champs d'activité. L'aide économique (demandes d'aide financière) concerne 474 personnes (132 Instituteurs/PE, 90 enseignants du second degré, 90 personnels administratifs...). La deuxième forme est celle liée au travail et concerne près de 799 personnes. Dans ce cas le service social est plutôt un lieu de parole et de réflexion. Le 3^{ème} champ est celui de la santé. Il a concerné 710 demandes notamment autour des postes adaptés mais aussi de la participation à l'atelier d'expression artistique mis en place dans le cadre de la convention avec la MGEN. La 4^{ème} forme recouvre sous le « social » essentiellement la sphère de la vie privée (difficultés liées au couple, aux enfants, au logement) et a concerné 443 demandes. Le 5^{ème} et dernier champ est celui de « l'orientation/information » et concerne la législation sociale, des conseils touchant la situation de la famille, des avantages sociaux et des orientations vers d'autres services sociaux.

	2004/2006	2005/2006	2006/2007	2007/2008
TITULAIRES				
Instituteurs/PE	431	437	462	475
Enseignants du second degré	458	462	438	448
Enseignants du supérieur	12	8	6	4
Personnel administratif et technique	265	266	208	168
Personnel ouvrier et de service (1)	360	369	159	52
Total	1526	1542	1273	1147
NON TITULAIRES				
MI/SE-AE/AVS	31	29	30	44
Enseignants	28	25	21	17
Personnel administratif et technique	12	16	9	13
Personnel ouvrier et de service	35	38	8	3
Total	106	108	68	77
ENSEIGNEMENT PRIVE	19	29	21	22
AUTRES				
Retraités	80	78	71	79
Veufs(ves)-Orphelins	13	7	6	5
Divers	49	29	11	12
Total	142	114	88	96
TOTAL GENERAL	1793	1793	1450	1342

Le service social du rectorat ne dispose que de 5 postes d'assistants de service social et d'un poste de conseiller technique de service social. C'est nettement insuffisant pour faire face à une demande croissante et à des dossiers complexes. Le budget (en particulier pour les aides financières) est en constante diminution. C'est bien révélateur d'une politique sociale malthusienne.

Remarque (1): ces personnels ont été transférés (à plus de 90 %) à la Région entre 2006 et 2008

Francis FUCHS



13 juin 2009, place de la République à Strasbourg

Composition du Secrétariat FSU 67

Le Conseil Délibératif Fédéral Départemental du 8 juin a décidé du fonctionnement du Bureau et du nouveau Secrétariat de la FSU pour la rentrée 2009. Corinne Nicolet-Serra et Elisabeth Hamzé exerceront un co-secrétariat, l'une étant chargée de la coordination entre les syndicats de la FSU, de l'accueil et de la communication, l'autre du secteur international et Droits et Libertés. Maurice Besset gèrera les finances, Virginie Solunto, Raymond Bahl et Jean-Louis Hamm feront le lien avec les syndicats nationaux.

Élisabeth HAMZÉ (SNES), Co-Secrétaire départementale
 Corinne NICOLET-SERRA (SNUipp), Co-Secrétaire départementale
 Maurice BESSET (SNES), Trésorier
 Virginie SOLUNTO (SNUIPP)
 Raymond BAHL (SNEP)
 Jean-Louis HAMM (SNES)

L'EPEP : clé de voûte du démantèlement de l'Ecole Publique

Déjà rejeté majoritairement devant le le Conseil Supérieur de l'Education sous De Robien, le projet de loi sur les EPEP (établissements publics d'enseignement primaire) a été remis au goût du jour par trois députés UMP en 2008. Il devait être présenté en janvier 2009 à l'Assemblée Nationale.

La mobilisation des collègues contre toutes les réformes Darcos a fait hésiter le ministre et le projet a été mis de côté pour attendre un moment plus favorable. De Jules Ferry aux luttes syndicales du début du XXème siècle, les décisions ont toujours été prises d'une manière collégiale, l'école primaire publique s'étant construite dans un double rapport d'indépendance vis-à-vis de la hiérarchie et vis-à-vis des autorités locales. Attaché à cette indépendance, le SNUipp n'accepte pas qu'elle soit aujourd'hui remise en cause à travers ce projet de loi. De plus, l'argument simpliste consistant à assimiler EPLE et EPEP est pour nous dangereux : par exemple, le statut de directeur d'EPEP est totalement différent de celui de principal de collège : il est désigné par l'Inspection académique hors barème, ne bénéficie d'aucun avantage en nature (logement) et à terme, l'IA pourra recruter des personnels contractuels.

Le SNUipp67, depuis déjà deux ans, s'oppose à cette évolution de l'Ecole proposée par ces députés de la majorité dont M. REISS, député-maire de Niederbronn. Nous lui avons envoyé un courrier courant décembre afin de l'alerter sur les dérives de ce genre de système bien connu des anglo-saxons.

L'EPEP : c'est pour demain !

Lors de notre entrevue 8 juin avec M.REISS nous avons pu faire le point avec lui sur ce projet mis en attente par Xavier Darcos.

Comptez-vous proposer à nouveau votre projet de loi sur la mise en place des EPEP cette année?

"Avec le ministre actuel c'est non par contre avec le prochain ..."

Malgré les fortes réticences à la fois des parents, des associations de maires (AMF), du Conseil Supérieur de l'Education, de certains syndicats (pas tous !) comment parvenir à convaincre ces partenaires ?

M. Reiss est confiant car il pense qu'il est grand temps de changer les structures : il y a trop d'écoles, "la classe unique n'a plus de sens aujourd'hui", pour preuve certains directeurs viennent même lui demander d'accélérer le processus afin de leur permettre d'être directeur d'EPEP.

Une des raisons principales de cette loi n'est-elle pas de permettre d'économiser un nombre conséquent de postes en mutualisant les moyens (postes de directeurs entre autres) ?

"Ce n'est pas le but principal de la mise en place de ce nouveau système, il y aura bien sûr moins de directeurs mais comme le directeur d'EPEP sera déchargé peut-être que cela créera quelques emplois."

Dans vos rapports, vous insistiez sur le rôle primordial des directeurs pour la réussite des élèves. Vous servez-vous de ce nouveau statut pour rendre les directeurs favorables à votre projet ?

"C'est exact que le directeur doit avoir un rôle de manager mais je suis favorable, contrairement aux deux autres rapporteurs du projet, à ce que ces nouveaux directeurs soient issus du corps des enseignants et qu'ils aient au moins 5 ans d'ancienneté. Par contre comme le directeur sera très pris ; on pense mettre des "directeurs référents" qui assumeront les tâches quotidiennes."

Comment résoudre le problème de moins de parité parents/enseignants puisque vous faites disparaître le Conseil d'école au profit d'un Conseil d'Administration dans lequel ceux-ci seront sous-représentés ?

"Il y aura automatiquement un travail des équipes en amont et le CA entérinera les décisions. Il est vrai qu'en matière de budget, les municipalités sont inquiètes car elles craignent de devoir dépasser leur budget en matière d'éducation.

Nous avons ensuite alerté le député-maire sur les nombreuses dérives qu'engendrerait ce système:

Un recrutement de personnel remplaçants pris dans le vivier des jeunes en voie de masterisation sans formation ne ferait qu'aggraver l'image de l'Ecole publique.

Le fait de mettre les écoles en concurrence (comme dans le privé) à travers entre autres les résultats des évaluations risque d'entraîner une sorte de bachotage des professeurs (dérive qui malheureusement est déjà en cours dans certaines circonscriptions à la suite des évaluations de CM2).

Le rôle de manager nous semble éloigné du rôle des directeurs et des équipes pédagogiques car nous pensons que l'école n'est pas une entreprise. Le fait d'avoir un chef hiérarchique direct qui note et qui dispose de nombreux pouvoirs en matière décisionnelle n'est pas dans la mentalité des enseignants du 1er degré.

Enfin le SNUipp reconnaît dans ce nouveau système les écoles anglo-saxonnes ou plus près de chez nous allemandes.

Evaluations tronquées, public d'élèves choisis, abaissements des résultats scolaires, des petits chefs au service des politiques, des enseignants exécutants et non plus créatifs ou chercheurs, le même enseignement -tous en même temps à la même heure- comme en Angleterre !

Disparition du concours et par conséquent recrutement de personnels précaires, sur profil ou comme en Autriche d'après l'appartenance politique des municipalités.

Ce n'est pas de cette école dont nous avons besoin mais d'une école innovante avec des moyens pour élaborer des projets en fonction de nos élèves et pas d'une école à la manière du privé, mais d'une école au service de tous pour combattre les inégalités et non en créer !

Corinne NICOLET-SERRA et Catherine LE DUFF
SNUipp 67



Nécessaires convergences : l'Appel des Appels

Le 6 juin dernier a eu lieu à Strasbourg (salle blanche de la librairie Kléber), une journée de réflexion et de débats sous l'égide de l'Appel des Appels. Ce collectif a pour objectif de fédérer un certain nombre de protestations contre la politique actuelle, dans les domaines comme le social, la santé, l'éducation...

En guise d'ouverture, une réflexion sur la « novlangue » sarkozyste, à travers l'analyse du « travailler plus pour gagner plus » : cela signifie, non pas comme on essaye de nous le faire croire, une réhabilitation de la valeur « travail » ou une élévation du niveau de vie, mais bel et bien l'acceptation par tous que leur travail vaut ce qu'il est payé, et pas davantage, qu'il est donc inutile de revendiquer des augmentations de salaire. Pour gagner plus, la seule solution est de faire le même travail pendant davantage d'heures. Édifiant, non ?

Ces rencontres sont vraiment très éclairantes, puisqu'elles démontrent à l'évidence que la politique actuelle n'est pas uniquement une politique d'économies ultra libérales ou de déstructuration des services publics, mais qu'il y a là d'autres arrières-pensées aux relents peu ragoûtants.

Ainsi une éducatrice expliquait la manière dont son travail était évalué (sur une échelle en positif ou en négatif de 1 à 5) ; cette évaluation a

évidemment des incidences sur sa carrière. Si une mère seule trouve un logement et un travail, c'est positif ; mais si un jeune homme dont elle a la charge se lance dans des trafics, elle est mal vue. Résultats : le risque est présent de remettre le dossier à la police pour éviter une mauvaise évaluation. Cette volonté d'évaluer aux résultats est tout aussi présente dans l'éducation et dans la santé. N'ayons pas peur des mots : la conséquence est la déshumanisation des personnels mais aussi des élèves, des malades, des gens qui ont recours à des assistantes sociales ou des éducatrices. Cette société est de plus en plus dure envers ceux qui sont fragiles.

Plus grave encore : la tendance à transformer ces personnels en auxiliaires de police : contribution aux différents fichages, signalements de toutes sortes, fouilles... C'est un renversement de situation : la nécessaire relation de confiance dans les professions liées au social, va finir par se transformer en une relation de défiance.

Les limites de l'Appel des Appels sont les limites de ces centaines de pétitions sur internet : un clic de souris ne résout pas un problème ; seules une mobilisation et une solidarité encore plus massives peuvent faire reculer les tenants de cette démocratie autoritaire. Et devant ce mur sourd, face à un pouvoir qui traite avec mépris le paritarisme, vidant de leur contenu les instances traditionnelles de discussion, il faut se montrer unis et déterminés. Si nous laissons seuls les universitaires (qui pourtant ont lutté dans le cadre d'un mouvement quasiment sans précédent), les instituteurs et les directeurs d'école, les éducatrices qui refusent ces dérives, les militants qui ne veulent pas plier, un jour nous risquons de le payer cher.

Alors, avec de l'enthousiasme, de la fermeté sur nos principes et nos valeurs, et un esprit d'unité, nous arriverons à sauver l'essentiel avant qu'il ne soit trop tard !

Jean-Louis HAMM

Travailler le dimanche ?

Le Préfet du Bas-Rhin, en accord avec la CUS - cela a été annoncé dans le magazine de la Communauté Urbaine de Strasbourg de juin - a donné l'autorisation d'ouvrir les commerces le dimanche 28 juin, en compensation des préjudices subis lors de leur fermeture à l'occasion du sommet de l'OTAN les 3 et 4 avril.

Les syndicats, cajolés par les édiles lors des grandes manifestations de ce printemps, regrettent de ne pas avoir été consultés sur cette initiative.

Une procédure en référé a été entamée auprès du tribunal administratif car cette ouverture est en contradiction avec le droit local, et il n'est pas du ressort du Préfet de l'autoriser. Cependant, l'issue des procédures entamées relativement aux atteintes aux droits et libertés occasionnées par le sommet de l'OTAN a montré que ce tribunal était l'objet de fortes pressions de la part du pouvoir, et les syndicats ont peu d'espoir de voir aboutir la procédure à temps.



Cette initiative s'inscrit dans une campagne du gouvernement en faveur du Travail du Dimanche, réitérée après un premier échec obtenu par la mobilisation des travailleurs et des citoyens.

La CGT et la CFDT, soutenus par la FSU ont organisé l'après-midi du 24 juin une distribution militante de tracts pour protester contre cette atteinte au Droit du Travail.

Elisabeth HAMZÉ

« Seule l'action collective compte »

Le congrès national du SNASUB-FSU (Syndicat National de l'Administration Scolaire et Universitaire et des Bibliothèques) réuni à Bussang du 11 au 15 mai 2009 constate que la politique gouvernementale aggrave la situation de millions de travailleurs, jeunes, retraités, déjà lourdement sanctionnés par la crise économique et financière. Des dizaines de milliards d'argent public sont utilisés pour combler les déficits des banques alors que les services publics sont asphyxiés par les mesures de restriction de la RGPP.

Avec la FSU, le SNASUB résolument unitaire doit incarner la résistance et la promotion du Service Public contre toutes les politiques qui veulent le briser.

Pour la satisfaction des revendications, contre la précarisation des conditions de vie et de travail, Vive la solidarité ! Vive l'action syndicale !

Contre l'individualisation croissante produite par l'affaiblissement des droits collectifs, les personnels ont besoin de tisser des liens de solidarité. C'est indispensable pour peser plus fort, faire respecter les droits et pour faire aboutir nos revendications de fonctionnaires.

Le SNASUB avec la FSU milite pour que l'unité inter catégorielle et inter professionnelle la plus large soit réalisée.

Le SNASUB regroupe les personnels de plusieurs filières, qu'ils soient titulaires ou précaires, de catégorie A, B ou C exerçant dans l'enseignement scolaire (services et EPLE), dans l'enseignement supérieur, dans de grands établissements nationaux, à la Culture et à Jeunesse et Sports. Au sein du SNASUB, les secteurs ne sont ni autonomes, ni en concurrence, mais doivent se conforter mutuellement.

Au moment où la gestion individuelle tend à nier le besoin de gestion collective, il est important de réaffirmer l'attachement du syndicat au rôle des commissions paritaires (CAP, CPE, CTP, CHS).

Le SNASUB-FSU doit conforter son rôle d'information et de mobilisation des collègues : nous sommes pour un syndicalisme de lutte, qui négocie dans le cadre de la construction d'un rapport de force s'appuyant sur les revendications et la mobilisation des personnels.

Permanence au 03.89.42.63.38 du lundi au vendredi de 14h à 18h
snasub-alsace@orange.fr
www.snasub.fsu.fr

Yvette POURPUÈCH
SNASUB-FSU Strasbourg
06.66.31.87.33

Oh la belle vitrine, oh le beau collège !

Un bien beau projet, consultable sur le site de l'Inspection Académique de Vendée

Un nouveau collège devrait ouvrir ses portes à la rentrée 2012, dans la commune de Montaigu. C'est le recteur d'Académie, M. Gérard Chaix (ce nom dit encore quelque chose par chez nous) qui a remis à M. Rouanet, IA de la Sarthe, une lettre de mission afin d'élaborer le projet d'un collège novateur, soutenu par Xavier Darcos et en présence de Philippe de Villiers, président du Conseil Général de Vendée. Ce collège, outre qu'il devra répondre aux besoins du canton, aura une dimension nationale.

Ses points forts ? Un encadrement établi sur le tutorat et l'internat, un choix des programmes avec une dominante « humanités classiques, art, culture », le recteur Chaix rappelant que les langues anciennes permettent de s'ouvrir au XXI^e siècle, et un esprit d'engagement personnel et social des élèves (citoyen, caritatif, humanitaire). Les enseignants seront recrutés sur la base du volontariat.

Petit décryptage : personne n'a rien contre le fait que l'on redise que les langues anciennes sont une



bonne base pour aller vers la modernité ; malheureusement, visé par le candidat Sarkozy comme un luxe inutile, le latin ne se porte pas très bien, et le grec est

moribond dans de nombreux établissements. Faut-il en conclure que le recrutement des latinistes est désormais national ?

D'autre part, c'est évidemment un ballon d'essai, certes joliment emballé, pour l'autonomie des établissements (en termes de programmes et de recrutement des enseignants). Enfin et surtout, c'est le Disneyland, ou plutôt le Puy du Fou de la pédagogie : chaque fois que l'on dira que l'Education nationale se porte mal, il suffira de passer un petit reportage sur ce collège, dans ses bâtiments sans doute bien conçus, et c'est à parier, conformes à la logique des constructions écologiques, avec ses latinistes, ses bilingues et ses informaticiens bien encadrés, pour contredire les mauvais esprits.

Pendant ce temps, dans tous les collèges lambda de France et de Navarre, les postes disparaissent, l'encadrement par des surveillants diminue, le soutien est un ectoplasme, les TICE se pratiquent à 2 ou 3 élèves par ordinateur dans des classes entières, les langues sont enseignées dans des groupes frisant les 30 élèves, et les projets concernant les arts et la culture se réduisent comme peau de chagrin. Bref, c'est à nouveau la poudre aux yeux, la vitrine, alors que la vie quotidienne des élèves et des personnels ne connaît que des dégradations.

Jean-Louis HAMM

La FSU à la « une » de l'Alsace

Du local au général, l'engagement de la FSU pour ancrer l'enjeu éducatif « de la maternelle à l'université » à toutes les échelles du territoire. Nous reproduisons, avec quelques coupures imposées par le format de notre journal, l'essentiel de quelques articles de presse consacrés aux initiatives de la FSU 68.

La FSU 68 prône « un plan d'urgence »

(L'Alsace, 30 mai 2009)

La FSU 68 a organisé jeudi des « assises alternatives » pour « remettre l'École debout à Mulhouse ». Le débat a eu le mérite de réunir des enseignants de la maternelle à l'université.

En effet, la situation mulhousienne est préoccupante.

Une université fragilisée dont on diminue les moyens et qui craint d'être engloutie par sa grande sœur strasbourgeoise devenue « pôle d'excellence » alors qu'elle remplit pleinement sa vocation d'université de proximité, nécessaire pour les familles qui n'ont pas les moyens de payer des études à leurs enfants loin de leur domicile.

Des écoles primaires qui n'arrivent plus à faire face, compte tenu d'un public de plus en plus confronté à la précarité et à une proportion importante d'enfants ne maîtrisant pas le français, des collèges qui devraient quasiment tous être classés en zone d'éducation prioritaire au regard des critères socio-économiques... Et des lycées qui, malgré tout, s'en sortent mieux qu'on ne pourrait s'y attendre si on examine les résultats au bac, tout au moins dans les lycées d'enseignement général.

Préserver la recherche à l'université

Premier constat au niveau universitaire : l'UHA doit se battre pour rester une université « complète » offrant des formations LMD et ne pas devenir exclusivement une antichambre qui verrait tous ses étudiants partir après la licence : « Les masters et les doctorats font vivre les laboratoires de recherche, les laboratoires amènent une production de savoir et ces savoirs nourrissent les cours des enseignants-chercheurs... » souligne Stéphane Fontaine (SNESUP), enseignant chercheur à l'ENSISA..

Comment lutter contre l'échec scolaire au niveau primaire et secondaire pour préparer au mieux les Mulhousiens à des études supérieures ?

« On pourrait déjà commencer par créer suffisamment de postes, souligne Jean-Marie Koelblen, représentant SNUIPP, qui indique qu'à « à Mulhouse, tous les jours, environ 15 % des élèves n'ont pas d'enseignants, les remplaçants volants étant mobilisés sur des congés longue durée, maladie ou maternité ».

Relancer l'éducation prioritaire

Autre revendication du syndicat : le respect des seuils du nombre d'élèves par classe dans les écoles difficiles, un seuil relevé par le rectorat. « En Zep et en réseau ambition réussite, les effectifs devraient être limités à 25 et on est souvent au-dessus ».

On parle beaucoup des rythmes de l'enfant dans les Assises de l'éducation initiées par la Ville de Mulhouse et de l'accès aux activités éducatives « non-formelles », essentielles pour l'ouverture culturelle et l'équilibre des enfants.

La FSU 68 prône la création d'« un grand service municipal de l'éducation, de la culture et du sport qui permette une socialisation des jeunes à travers différentes activités, gratuites pour les familles ».

Autres mesures évoquées pour lutter contre l'échec : le développement de la scolarisation des 2 ans et le rétablissement de classes d'accueil pour les enfants primo-arrivants, à l'école et au collège. « En immersion dans les classes ordinaires, ils se noient, » souligne Martine Klainguer du SNES.

Parmi les dix collèges les plus défavorisés du département, on retrouve les huit collèges mulhousiens..

« Bien plus que des portiques électroniques à l'entrée des établissements qui ne résoudront pas les problèmes de violence, c'est un véritable plan d'urgence qu'il nous faut à Mulhouse », conclut le secrétaire départemental FSU Joseph Siméoni.

Les syndicats déroulent le tapis rouge

(L'Alsace, 20 mai 2009)

Emmenés par le collectif national « Un pays, une école, notre avenir », les représentants de l'intersyndicale départementale FSU se sont réunis jeudi à Mulhouse pour décerner des « palmes » symboliques et marquer leur opposition aux réformes en cours dans l'Éducation nationale.

« On veut montrer que l'on reste vigilant face aux menaces qui pèsent sur l'Éducation nationale. On est partisan de la réforme mais à condition qu'elle se fasse dans la négociation et que cela représente un progrès pour la société. »

Lors d'une cérémonie pastichant le Festival de Cannes, un jury composé de représentants de l'intersyndicale enseignants FSU, SGEN, UNSA ont décerné des palmes aux acteurs locaux ou nationaux qui participent, selon eux, au « recul de l'Éducation nationale ».

Des réformes pilotées par des impératifs comptables

Les délégués syndicaux ont remis la récompense ultime, la Palme d'Or, à Valérie Pécresse, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et à Xavier Darcos, ministre de l'Éducation nationale. « Ils ont mis en place tout un tas de dispositifs, de la maternelle à l'université, qui vont à l'encontre des intérêts de l'école », estime Joseph Siméoni, secrétaire départemental de la FSU, évoquant des réformes « pilotées par des impératifs comptables » : fermeture des RASED, formation des enseignants... La palme du « plus mauvais scénario pour les suppressions d'emplois » a été attribuée ex aequo à quatre élus du département ayant voté le budget de l'Éducation.

On assiste à une gestion de type ressources humaines

Les maires de Mulhouse et de Colmar ne sont pas en reste, puisque qu'ils se voient remettre la palme de l'« organisation du désordre » pour leur respect du service minimum d'accueil (SMA) mis en place dans les écoles les jours de grève.

Organisé sans strass ni paillettes, ce « festival du droit à l'éducation » a fait la part belle à la technique mais n'épargne ni l'inspectrice, ni le recteur d'académie qui, dans la catégorie « effets spéciaux », ont reçu la palme du « remplacement virtuel » : « Cette année beaucoup de nos collègues absents n'ont pas été remplacés. Pire, en maternelle on arrive à une hiérarchisation des remplacements en fonction de la nature des absences », explique l'un d'entre eux. Suite à un « grand débat », c'est finalement Mme le recteur d'académie qui a remporté le prix de la « meilleure bande son du film muet pour le dialogue social ».

Selon les enseignants, le rôle des CAPA est menacé : « On assiste à une remise en cause du paritarisme » et à une « gestion de type ressources humaines », affirment-ils.